RAPPORT ANNUEL

CM-AM MONEPLUS

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la préservation du capital et la réalisation d'une performance égale à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé, diminuée des frais de gestion réels applicables à cette catégorie de part sur la durée de placement recommandée.En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. L'indicateur de référence est l'€STR capitalisé.L'indice est retenu en tenant compte de la capitalisation des intérêts

• Stratégie d'investissement

Pour réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance proche de celle du marché monétaire dans un contexte de risque de marché comparable à celui donné par son indice de référence, tout en respectant la régularité de l'évolution de la valeur liquidative.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.Cela se traduit par :

- La gestion active de la vie moyenne des titres en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales de la zone euro, la gestion de la courbe des taux monétaires et la gestion des fluctuations de l'€STR au cours du mois ainsi que de la définition de la classification. La répartition entre taux variable et taux fixe évoluera en fonction des anticipations de variation des taux d'intérêt.
- La gestion du risque « crédit » en complément de la part du portefeuille géré au jour le jour de façon à essayer d'optimiser le rendement du portefeuille au travers d'une sélection rigoureuse des signatures des émetteurs.

Le portefeuille est composé d'instruments du marché monétaire répondant aux critères de la directive 2009/65/CE et de dépôts à terme d'établissements de crédit. Le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille du fonds sont de haute qualité de crédit selon un processus interne d'analyse et d'appréciation de la haute qualité par la société de gestion, ou par référence, mais de manière non exclusive, aux notations court terme des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et que la société de gestion jugera les plus pertinentes, en évitant toute dépendance mécanique vis à vis de ces notations. Un instrument du marché monétaire n'est pas de haute qualité de crédit s'il ne détient pas au moins l'une des deux meilleures notations court terme déterminée. Si l'instrument n'est pas noté, la société de gestion détermine une qualité équivalente grâce à un processus interne.

L'OPCVM limite son investissement à des instruments financiers ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours.La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance du portefeuille (en anglais dénommée WAM - Weighted Average Maturity) est de 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des titres (en anglais dénommée WAL - Weighted Average Life) est de 12 mois.

A titre dérogatoire, il pourra investir au-delà de 5% de son actif net et investir jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales. Les instruments émis dans une devise autre que l'Euro font l'objet d'une couverture systématique pour annuler le risque de change.

Les expositions aux risques des marchés actions et de matières premières, directes ou indirectes, même par le biais de contrats financiers, sont interdites.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIVG de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, et régis par le Règlement (UE) 2017/1131.
Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture contre les risques de taux et de change ;
- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition contre les risques de taux et de crédit ;
- dépôts, prises et mises en pension.

COMMENTAIRE DE GESTION

2025 est à nouveau une année globalement très positive sur les marchés financiers, malgré la mise en place de droits de douane significatifs aux Etats-Unis qui ont engendré une mini crise financière au mois d'avril sur les marchés. Par la suite les espoirs d'eldorado sur l'intelligence artificielle ont tiré les marchés actions du monde entier vers le haut, malgré un ralentissement économique dans plusieurs parties du monde.
La croissance aux Etats-Unis est estimée pour 2025 à 1,9%, toujours tirée par un déficit budgétaire fédéral XXL à 5,4% du PIB contre 6,9% un an auparavant. L'inflation est revenue à 2,7% contre 2,9% l'année précédente. Le chômage a poursuivi sa hausse à 4,3% contre 4,1%, un an auparavant et est devenu la préoccupation principale de la Fed qui a poursuivi sa politique de baisse progressive des taux en ramenant le taux fed funds de 4,30% à 3,75%.
De notre coté de l'Atlantique, l'année 2025 est la copie conforme de 2024 et reste moins brillante. La croissance de la Zone Euro devrait ressortir à 0,8% contre 0,7% l'année précédente. Le chômage s'est stabilisé à 6,3% contre 6,3% de la population active et l'inflation est revenue à 1,9% contre 2,4% un an auparavant. La bonne tenue de l'inflation a permis à la BCE de poursuivre sa politique de baisse des taux directeurs, ramenant le taux de dépôt de 3% à 2% sur l'exercice. Les marchés anticipent une stabilisation des taux de la BCE au niveau actuel pour l'ensemble de l'année 2026.

Dans ce contexte qui reste favorable pour les OPC monétaires, l'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions pour CM-AM Moneplus tant aux plans de la collecte qu'en terme de rendement absolu et relatif à l'indice ester de référence :
L'actif termine en hausse à 11,519 milliards € contre 11,158 milliards € un an auparavant soit +3,2%. Le plus bas a été atteint le 23 février 2025 à 10,163 milliards € et le plus haut, le 12 mai 2025 à 12,557 milliards €.
La performance du fcp ressort à :
Pour la part IC isin FR0010389254, +2,407%, ester +2,204% soit ester +20,3BP
Pour la part RC isin FR0013354230, +2,372%, ester +2,204% soit ester +16,8BP
Pour la part IC2 isin FR0013368065, +2,401%, ester +2,204% soit ester +19,7BP
Pour la part NE isin FR0013369691, +2,390%, ester +2,204% soit ester +18,6BP
Pour la part S isin FR001400TDJ4, +2,395%, ester +2,204% soit ester +19,1BP
La performance de chacune des parts est en ligne avec son objectif de gestion.

Rappelons que depuis le 1 septembre 2020, l'indice de référence de CM-AM Moneplus a changé ; ce n'est plus l'éonia mais l'ester, censé refléter plus fidèlement les échanges interbancaires au jour le jour dans la zone euro. Par ailleurs, cet indice est égal à l'éonia minoré de 8,5 centimes. L'éonia n'est plus calculé depuis le 1 janvier 2022.

La gestion des signatures n'a posé aucun problème majeur. La valorisation de la totalité des titres se fait au Mark to Market, quotidiennement. La durée de vie moyenne du portefeuille a lgèrement augmenté à 6 mois.
Les 3 principaux mouvements du portefeuille sur l'exercice ont porté sur des opérations de neucp en jour le jour avec la Caisse des Dépôts et Consignations au cours des mois d'aout 2025 pour des montants de 800m€. 760m€ et 750m€.

Au 31/12/25, conformément à l'agrément accordé par l'AMF du 19/09/2003 à la société de gestion et à l'OPCVM, nous vous informons que CM-AM Moneplus n'a détenu au cours de l'année 2024 aucun cds en position.

Les perspectives pour 2026 restent excellentes pour CM-AM Moneplus :

Les taux courts devraient demeurer vers les 2%. Les perspectives de fin de guerre en Ukraine et un possible plan de reconstruction pourraient améliorer la croissance européenne. Les taux pourraient donc se maintenir durablement vers les 2%.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

920 066,23 EUR

• Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

CM-AM MONEPLUS

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers

Règlement SFTR

31/12/2025

EUR

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés	0,00				
% des actifs pouvant être prêtés	0,00				

Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
% de l'actif net total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

10 Principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement

1. Nom	
Volume des garanties reçues	
2. Nom	
Volume des garanties reçues	
3. Nom	
Volume des garanties reçues	
4. Nom	
Volume des garanties reçues	
5. Nom	
Volume des garanties reçues	
6. Nom	
Volume des garanties reçues	
7. Nom	
Volume des garanties reçues	
8. Nom	
Volume des garanties reçues	
9. Nom	
Volume des garanties reçues	
10. Nom	
Volume des garanties reçues	

10 Principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom					
Montant					
Domicile					
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

Type et qualité des garanties (collatéral)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Type et qualité de la garantie					
Liquidité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Instrument de dette					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts de fonds					
Notation de bonne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de moyenne qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Notation de faible qualité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Monnaie de la garantie					
Pays de l'émetteur de la garantie					

Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bilatéraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Triparties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)	0,00	0,00
Montant utilisé (%)	0,00	0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS	0,00	0,00

Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom	
Montant conservé	

Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé		0,00
En % de toutes les garanties versées		
	Comptes séparés	0,00
	Comptes groupés	0,00
	Autres comptes	0,00

Données sur les coûts ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant	0,00	0,00	-5 891,67	0,00	0,00
Gestionnaire					
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tiers					
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Données sur les revenus ventilées

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC					
Montant	0,00	0,00	-5 891,67	0,00	0,00
En % du revenus	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
Gestionnaire					
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
En % du revenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tiers					
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
En % du revenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CM-AM MONEPLUS
Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés
31/12/2025

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
Titres financiers	
Espèces	0,00
Total	**0,00**
Instruments financiers dérivés	
Titres financiers	
Espèces	
Total	

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
Revenus (**)	-5 891,67
Total des revenus	**-5 891,67**
Frais opérationnels directs	0,00
Frais opérationnels indirects	
Total des frais	**0,00**

(**) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

RAPPORT COMPTABLE

- ## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

- ## Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

- ## Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :
- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

- ## Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

- ## Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- ## Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).
Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :
- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maitrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable

affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entrainer la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.
Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.
Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.
Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.
Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 331
Total Rému. DADS 2024 : 20 496 203,76 €
Fixe : 18 866 203,76 €
%fixe : 92,05 %
Variable 2024 : 1 630 000,00 €
Nb bénéficiaire variable : 74
% du variable : 7,95 %
Total rému. Cadres dirigeant : 2 440 843,93 €
Total rému. Preneurs de risques : 7 523 159,90 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.
Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

- ## Evènements intervenus au cours de la période

28/03/2025 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité des DIC des mentions relatives à l'investissement dans les OPC avec le prospectus
01/09/2025 Frais : Modification de la présentation de la formule de la commission de surperformance dans les Documents d'Informations Clés

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**533 705 104,79**	**410 464 073,48**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	533 705 104,79	410 464 073,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**9 588 836 297,94**	**8 712 374 086,52**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 081 431 227,43	8 702 305 458,73
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	507 405 070,51	10 068 627,79
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**813 713 732,20**	**761 023 785,81**
OPCVM	793 262 756,29	761 023 785,81
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	20 450 975,91	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**23 309 475,44**	**22 964 098,29**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**10 959 564 610,37**	**9 906 826 044,10**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**0,00**	**0,00**
Comptes financiers	**704 208 444,36**	**1 295 328 723,58**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**704 208 444,36**	**1 295 328 723,58**
Total Actif I + II	**11 663 773 054,73**	**11 202 154 767,68**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	11 250 034 450,05	10 737 522 885,45
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	269 259 821,20	420 965 151,66
Capitaux propres I	**11 519 294 271,25**	**11 158 488 037,11**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**4 881 727,91**	**30 580 959,04**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**4 881 727,91**	**30 580 959,04**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**139 597 055,57**	**13 085 771,53**
Concours bancaires	**0,00**	**0,00**
Sous-total autres passifs IV	**139 597 055,57**	**13 085 771,53**
Total Passifs : I + III + IV	**11 663 773 054,73**	**11 202 154 767,68**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	13 807 679,04	7 109 693,33
Produits sur titres de créance	197 337 091,49	198 471 354,73
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	7 890 316,09	14 992 181,31
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	16 506 885,97	16 767 498,34
Sous-total Produits sur opérations financières	**235 541 972,59**	**237 340 727,71**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-12 124 419,89	-9 443 050,64
Charges sur opérations temporaires sur titres	-5 891,67	-3 888,89
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-2 292,64	-2 048,15
Sous-total charges sur opérations financières	**-12 132 604,20**	**-9 448 987,68**
Total Revenus financiers nets (A)	**223 409 368,39**	**227 891 740,03**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	33 769,95	81 271,44
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-15 517 448,19	-11 531 376,30
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-15 483 678,24**	**-11 450 104,86**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**207 925 690,15**	**216 441 635,17**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-1 428 770,57**	**38 556 760,97**
Revenus nets I = C + D	**206 496 919,58**	**254 998 396,14**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	108 544 260,42	68 717 409,43
Frais de transactions externes et frais de cession	-92 665,93	-86 035,25
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**108 451 594,49**	**68 631 374,18**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**1 623 239,52**	**12 305 055,76**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**110 074 834,01**	**80 936 429,94**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-46 713 334,12	71 992 080,62
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1,71	-180,32
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-46 713 335,83**	**71 991 900,30**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-598 596,56**	**13 038 425,28**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-47 311 932,39**	**85 030 325,58**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice **L**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K + L	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**269 259 821,20**	**420 965 151,66**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la préservation du capital et la réalisation d'une performance égale à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé, diminuée des frais de gestion réels applicables à cette catégorie de part sur la durée de placement recommandée.En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. L'indicateur de référence est l'€STR capitalisé.L'indice est retenu en tenant compte de la capitalisation des intérêts

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	**11 519 294 271,25**	**11 158 488 037,11**	**7 589 352 854,84**	**7 314 842 202,22**	**7 438 087 140,61**
PART CAPI IC					
Actif net	6 515 344 962,03	6 564 411 977,71	4 571 693 443,97	5 512 460 900,43	5 498 161 872,06
Nombre de parts	10 058,293	10 377,998	7 511,980	9 369,006	9 349,696
Valeur liquidative unitaire	647 758,51	632 531,62	608 587,00	588 372,01	588 057,82
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes et réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	17 887,11	19 123,53	15 650,49	-1 665,49	-2 344,69
PART CAPI IC2					
Actif net	363 343 305,05	609 379 913,47	518 769 049,22	690 552 035,39	1 082 993 710,69
Nombre de parts	3 105,708	5 333,767	4 719,019	6 497,237	10 194,738
Valeur liquidative unitaire	116 992,10	114 249,44	109 931,54	106 283,95	106 230,65
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes et réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	3 223,13	3 447,15	2 822,42	-304,31	-423,98
PART CAPI NE					
Actif net	167 380 603,42	167 764 523,61	186 165 178,64	344 550 305,44	435 704 249,73
Nombre de parts	1 536 677,982	1 577 016,902	1 818 509,423	3 480 891,560	4 404 053,000
Valeur liquidative unitaire	108,9236	106,3809	102,3724	98,9833	98,9325
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes et réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	2,99	3,19	2,62	-0,28	-0,38

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
PART CAPI RC					
Actif net	4 311 038 237,79	3 815 678 344,71	2 312 725 183,01	767 278 960,96	421 227 308,13
Nombre de parts	39 615 768,178	35 895 392,295	22 604 462,241	7 754 716,292	4 258 671,007
Valeur liquidative unitaire	108,8212	106,2999	102,3127	98,9435	98,9105
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes et réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	2,96	3,17	2,60	-0,29	-0,40

PART CAPI S					
Actif net	162 187 162,96	1 253 277,61			
Nombre de parts	1 576 807,234	12 476,371			
Valeur liquidative unitaire	102,8579	100,4520			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes et réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	2,82	0,38			

• REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

• Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

• Affectation des sommes distribuables

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC2 :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NE :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
IC	FR0010389254	0,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,23 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
RC	FR0013354230	0,65 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,63 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
IC2	FR0013368065	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,28 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
NE	FR0013369691	0,65 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,63 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
S	FR001400TDJ4	0,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,28 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
IC	FR0010389254	Néant
RC	FR0013354230	Néant
IC2	FR0013368065	Néant
NE	FR0013369691	Néant
S	FR001400TDJ4	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0010389254 IC

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par

rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR0013354230 RC

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR0013368065 IC2

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent

exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR0013369691 NE

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice

Part FR001400TDJ4 S

40% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03 %, même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance

et

- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée

avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5
ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance
(3) A chaque établissement de valeur liquidative :
- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est
effectuée dans la limite des provisions disponibles.
(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le
prospectus et les frais fixes réellement appliqués.
(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :
*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.
**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).
***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

• Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même

monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 15% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

• Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :
Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

Si aucune notation n'est récupérée, la notation interne de la société de gestion est appliquée :
La société de gestion Crédit Mutuel Asset Management utilise, pour la détermination des ratings internes long terme et court terme des émetteurs, un modèle propriétaire, indépendant des ratings des agences, basé entre autres sur les données financières et extra-financières de l'émetteur analysé. Ceci à l'exception des émetteurs souverains, quasi-souverains et supranationaux pour lesquels les ratings internes long terme et court terme sont basés sur les ratings des 3 principales agences de notation (S&P, Moody's et Fitch).
Par ailleurs, aucune note interne n'est déterminée par les analystes de notre Groupe sur les entités de notre Groupe, selon le principe qui veut que l'on ne peut pas se noter soi-même, ce qui reviendrait à être à la fois juge et partie.
Les ratings internes des titres sont déterminés à partir de ceux des émetteurs selon un algorithme prenant en considération leur rang de séniorité.

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :
Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**11 158 488 037,12**	**7 589 352 854,84**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	39 523 523 418,35	26 465 881 879,58
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-39 432 381 133,02	-23 253 811 606,95
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	207 925 690,15	216 441 635,17
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	108 451 594,49	68 631 374,18
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-46 713 335,83	71 991 900,30
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**11 519 294 271,26**	**11 158 488 037,12**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	50 219,066	32 169 712 679,29
Parts rachetés durant l'exercice	-50 538,771	-32 371 322 077,39
Solde net des souscriptions/rachats	-319,705	-201 609 398,10
PART CAPI IC2		
Parts souscrites durant l'exercice	19 763,592	2 285 383 962,37
Parts rachetés durant l'exercice	-21 991,651	-2 543 766 665,72
Solde net des souscriptions/rachats	-2 228,059	-258 382 703,35
PART CAPI NE		
Parts souscrites durant l'exercice	1 549 548,315	166 735 886,56
Parts rachetés durant l'exercice	-1 589 887,235	-171 426 896,40
Solde net des souscriptions/rachats	-40 338,920	-4 691 009,84
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	42 713 377,425	4 595 969 749,84
Parts rachetés durant l'exercice	-38 993 001,542	-4 199 692 589,83
Solde net des souscriptions/rachats	3 720 375,883	396 277 160,01
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	2 994 156,287	305 721 140,29
Parts rachetés durant l'exercice	-1 429 825,424	-146 172 903,68
Solde net des souscriptions/rachats	1 564 330,863	159 548 236,61

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI IC2	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI NE	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010389254	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	6 515 344 962,03	10 058,293	647 758,51
FR0013368065	PART CAPI IC2	Capitalisable	EUR	363 343 305,05	3 105,708	116 992,10
FR0013369691	PART CAPI NE	Capitalisable	EUR	167 380 603,42	1 536 677,982	108,9236
FR0013354230	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	4 311 038 237,79	39 615 768,178	108,8212
FR001400TDJ4	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	162 187 162,96	1 576 807,234	102,8579

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**533 705,11**	252 925,46	280 779,65	0,00	0,00
Titres de créances	**9 588 836,30**	5 562 143,38	4 026 692,92	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**704 208,44**	0,00	0,00	0,00	704 208,44
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	-47 866,39	4 664 284,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**5 767 202,45**	**8 971 756,57**	**0,00**	**704 208,44**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	136 962,93	114 012,18	90 004,94	192 725,06	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	2 953 259,22	2 480 190,14	3 239 515,88	915 871,06	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	704 208,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	1 071 512,32	1 745 560,39	1 418 414,47	380 930,43	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**4 865 942,91**	**4 339 762,71**	**4 747 935,29**	**1 489 526,55**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	AUD +/-	SEK +/-		Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	321 008,33	177 399,07	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-324 786,17	-180 243,63	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-3 777,77**	**-2 844,56**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	512 619,66	0,00	21 085,44
Titres de créances	8 498 541,69	0,00	1 090 294,61
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**9 011 161,35**	**0,00**	**1 111 380,05**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés		
CMCIC MARCHÉS	4 779,54	
NATEXIS BANQUE SA (EX BFCE)	711,30	
Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA	588,38	
HSBC Continental Europe SA	552,62	
BNP Paribas SA	518,03	
Goldman Sachs BDC Inc	365,53	
JPMORGAN CAZENOVE CO LONDON	238,99	
SOCIETE GENERALE	196,51	
NatWest Markets NV	174,24	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	154,26	
ABN AMRO Bank NV	125,35	
NatWest Markets NV	110,17	
Nomura Holdings Inc	59,96	
UniCredit Bank GmbH	43,65	
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CHEVREUX	24,16	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		
CMCIC MARCHÉS		2 839,19
Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA		417,53
BNP Paribas SA		375,40
ABN AMRO Bank NV		325,50
HSBC Continental Europe SA		195,13
NatWest Markets NV		172,74
SOCIETE GENERALE		165,63
NATEXIS BANQUE SA (EX BFCE)		101,62

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Nomura Holdings Inc		96,26
JPMORGAN CAZENOVE CO LONDON		55,20
UniCredit Bank GmbH		47,09
ABN AMRO SECS FRANCE - LE GUAY		45,44
NatWest Markets NV		31,78
Morgan Stanley		13,22
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d’autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**0,00**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-128 386 489,30
Frais de gestion	-11 210 566,27
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-139 597 055,57**
Total des créances et dettes	**-139 597 055,57**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	31/12/2025
Frais fixes	3 850 291,30
Frais fixes en % actuel	0,06
Frais variables	3 973 469,04
Frais variables en % actuel	0,06
Rétrocession de frais de gestion	19 078,98

PART CAPI IC2	31/12/2025
Frais fixes	317 293,66
Frais fixes en % actuel	0,06
Frais variables	351 866,37
Frais variables en % actuel	0,07
Rétrocession de frais de gestion	1 518,94

PART CAPI NE	31/12/2025
Frais fixes	110 392,81
Frais fixes en % actuel	0,06
Frais variables	147 353,64
Frais variables en % actuel	0,08
Rétrocession de frais de gestion	555,12

PART CAPI RC	31/12/2025
Frais fixes	3 825 342,59
Frais fixes en % actuel	0,09
Frais variables	2 844 200,21
Frais variables en % actuel	0,07
Rétrocession de frais de gestion	12 368,43

PART CAPI S	31/12/2025
Frais fixes	45 345,16
Frais fixes en % actuel	0,07
Frais variables	51 893,41
Frais variables en % actuel	0,08
Rétrocession de frais de gestion	248,48

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Obligations et valeurs assimilées			
	FR001400N3K1	BFCM Float 01/12/26	20 113 200,00
Titres de créances			
	FR0128984756	BFCM BMT08012027	50 287 176,67
	FR0129403277	BFCM BMT08092027	40 066 033,56
	FR0129260263	BFCM NCP01072026	20 221 660,64
	FR0129289833	BFCM NCP01072026	95 953 289,82
	FR0129412559	BFCM NCP01092026	75 404 918,33
	FR0129201853	BFCM NCP14052026	243 487 978,84
	FR0129515104	BFCM NCP25112026	42 062 205,03
	FR0129382992	CCCMUT NCP26082026	30 221 318,05
	FR0128953835	CFCMMA BMT04122026	20 039 955,56
	FR0129175206	CFCMMA BMT05052027	20 123 202,67
	FR0129402857	CFCMOC BMT08092027	30 052 254,83
	FR0129416964	CFCMOC BMT08102027	20 117 254,44
	FR0129053742	CFCMOC BMT10022027	30 162 370,67
	FR0128986371	CFCMOC BMT13012027	20 145 333,00
	FR0128986850	CFCMOC BMT15012027	20 142 435,22
	FR0129254324	CFCMOC BMT16062027	20 024 783,11
	FR0128811553	CFCMOC BMT18092026	10 010 409,67
	FR0129012193	CFCMOC BMT21012027	20 036 252,00
	FR0128664671	CFCMOC BMT24062026	10 016 613,00
	FR0128735299	CFCMOC BMT30072026	20 106 314,00
	FR0129461119	CIC NCP01102026	30 097 895,97
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0013412822	CM-AM MONE ISR-RC	20 450 975,91
Total			**909 343 830,99**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**206 496 919,58**	**254 998 396,14**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**206 496 919,58**	**254 998 396,14**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**206 496 919,58**	**254 998 396,14**

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	117 660 206,45	150 848 145,65
Total	**117 660 206,45**	**150 848 145,65**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI IC2		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 538 276,08	13 965 998,35
Total	**6 538 276,08**	**13 965 998,35**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI NE		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 995 382,72	3 825 777,75
Total	**2 995 382,72**	**3 825 777,75**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	76 393 055,69	86 354 442,42
Total	**76 393 055,69**	**86 354 442,42**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 909 998,64	4 031,97
Total	**2 909 998,64**	**4 031,97**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**110 074 834,01**	**80 936 429,94**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**110 074 834,01**	**80 936 429,94**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**110 074 834,01**	**80 936 429,94**

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	62 253 666,20	47 615 844,04
Total	**62 253 666,20**	**47 615 844,04**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI IC2		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	3 471 855,38	4 420 357,97
Total	**3 471 855,38**	**4 420 357,97**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI NE		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 599 452,42	1 217 006,71
Total	**1 599 452,42**	**1 217 006,71**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	41 200 063,14	27 682 446,65
Total	**41 200 063,14**	**27 682 446,65**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 549 796,87	774,57
Total	**1 549 796,87**	**774,57**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			**533 705 104,79**	**4,63**
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**533 705 104,79**	**4,63**
Aérospatial et défense			19 252 690,53	0,17
SAFRAN 0,125%21-160326	EUR	90	8 971 529,22	0,08
THALES 0,25%20-290127	EUR	105	10 281 161,31	0,09
Automobiles et équipementiers			134 566 862,49	1,17
BMW 0 01/11/26	EUR	26 000	25 986 480,00	0,23
BMW Float 01/29/27	EUR	250	25 130 316,75	0,22
BMW Float 10/09/26	EUR	80	8 060 114,64	0,07
TOYOTA Float 01/07/26	EUR	600	60 341 733,60	0,52
TOYOTA Float 08/20/27	EUR	15 000	15 048 217,50	0,13
Banques			338 161 872,62	2,93
ABNANV Float 02/25/27	EUR	490	49 175 595,42	0,43
ABNANV Float 04/09/27	EUR	200	20 147 220,00	0,18
BACR Float 04/07/27	EUR	210	21 085 446,69	0,18
BANQUE POSTALE 0,25%19-120726	EUR	500	49 518 746,50	0,43
BFCM Float 01/12/26	EUR	200	20 113 200,00	0,17
BPCE 3,625%23-170426	EUR	300	30 882 978,00	0,27
BPCE TV24-060326	EUR	200	20 042 200,00	0,17
LLOYDS BANK 2,375%20-090426	EUR	81 700	83 129 201,79	0,72
NWG Float 09/30/27	EUR	200	20 011 886,80	0,17
SOCGEN 4 1/4 09/28/26	EUR	220	22 547 616,08	0,20
SOCGEN Float 01/19/26	EUR	15	1 507 781,34	0,01
Bâtiment et matériaux de construction			20 115 933,80	0,17
DGFP Float 01/14/27	EUR	200	20 115 933,80	0,17
Gaz eau et services multiples aux collectivités			11 729 280,00	0,10
VEOLIA ENVIRON. 0%21-140127	EUR	120	11 729 280,00	0,10
Services aux consommateurs			9 878 465,35	0,09
ARVAL SERV LEAS 4% 220926	EUR	97	9 878 465,35	0,09
Titres de créances			**9 588 836 297,94**	**83,24**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**9 081 431 227,43**	**78,84**
Aérospatial et défense			19 908 404,91	0,17
SAFRAN NCP16032026	EUR	20 000 000	19 908 404,91	0,17
Agro-alimentaire			78 786 961,94	0,68
ECP BUNZL 190126	EUR	7 000 000	6 992 736,74	0,06
ECP BUNZL FI 0326	EUR	10 000 000	9 957 790,03	0,09
ECP MONDEL 2.19%26	EUR	8 000 000	7 979 999,28	0,07
ECP MONDELE.0126	EUR	5 000 000	4 998 097,42	0,04
ECP MONDELEZ 26	EUR	2 000 000	1 995 114,93	0,02
ECP MONDELEZ INTL	EUR	30 000 000	29 910 321,68	0,26
L.D.C. NCP19022026	EUR	3 000 000	2 992 089,75	0,02

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
L.D.C. NCP24032026	EUR	2 000 000	1 990 210,83	0,02
L.D.C. NCP29012026	EUR	5 000 000	4 992 578,76	0,04
L.D.C. NCP30032026	EUR	2 000 000	1 988 900,76	0,02
SAVENC NCP05022026	EUR	5 000 000	4 989 121,76	0,04
Articles personnels			25 984 081,93	0,23
DECATH NCP07012026	EUR	20 000 000	19 993 945,44	0,18
DECATH NCP29012026	EUR	6 000 000	5 990 136,49	0,05
Assurance - Non vie			29 462 661,29	0,26
AXA NCP09102026	EUR	30 000 000	29 462 661,29	0,26
Banques			6 208 057 950,44	53,89
ALL.B. BMT09032026	EUR	5 000 000	5 011 014,67	0,04
AQUITA NCP26082026	EUR	25 000 000	25 183 974,21	0,22
AQUITA NCP ESTRCAP	EUR	20 000 000	20 018 861,22	0,17
BARCLA NCP08042026	EUR	30 000 000	30 521 713,59	0,27
BARCLA NCP08092026	EUR	90 000 000	90 646 243,49	0,79
BARCLA NCP12032026	EUR	43 000 000	43 847 742,68	0,38
BARCLA NCP18032026	EUR	60 000 000	61 139 721,49	0,53
BARCLA NCP23072026	EUR	20 000 000	20 202 836,80	0,18
BFCM BMT08012027	EUR	50 000 000	50 287 176,67	0,44
BFCM BMT08092027	EUR	40 000 000	40 066 033,56	0,35
BFCM NCP01072026	EUR	20 000 000	20 221 660,64	0,18
BFCM NCP01072026	EUR	95 000 000	95 953 289,82	0,83
BFCM NCP01092026	EUR	75 000 000	75 404 918,33	0,65
BFCM NCP14052026	EUR	240 000 000	243 487 978,84	2,11
BFCM NCP25112026	EUR	42 000 000	42 062 205,03	0,37
BILBAO NCP13052026	EUR	40 000 000	39 671 532,68	0,34
BILBAO NCP19032026	EUR	50 000 000	49 754 307,21	0,43
BILBAO NCP28122026	EUR	70 000 000	68 403 890,97	0,59
BPCE NCP04122026	EUR	100 000 000	100 177 697,22	0,87
BPCE NCP05022026	EUR	50 000 000	51 129 144,76	0,44
BPCE NCP22012026	EUR	160 000 000	163 808 536,46	1,42
BPCE NCP22072026	EUR	120 000 000	121 161 049,50	1,05
BPCE NCP24042026	EUR	50 000 000	50 816 606,83	0,44
C.M.P. NCP 060126	EUR	20 000 000	19 995 045,89	0,17
CACF BMT01042027	EUR	50 000 000	48 508 507,75	0,42
CACF BMT03092027	EUR	50 000 000	47 996 986,71	0,42
CACF BMT22122027	EUR	50 000 000	47 630 152,27	0,41
CACF BMT27022026	EUR	20 000 000	19 926 140,66	0,17
CCCMUT NCP26082026	EUR	30 000 000	30 221 318,05	0,26
CD COOP. RA. 26	AUD	150 000 000	82 833 725,80	0,72
CD GOLDMAN S.1126	EUR	60 000 000	58 785 144,57	0,51
CD HEW.PACK.N 0426	EUR	10 000 000	9 926 625,23	0,09

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CD HEWLETT 150526	EUR	20 000 000	19 823 523,95	0,17
CD HP INT 2.23%26	EUR	15 000 000	14 742 439,71	0,13
CD LLOYDS 2.31% 27	EUR	30 000 000	28 802 315,92	0,25
CD LLOYDS BK 27	EUR	30 000 000	28 935 895,70	0,25
CD NATWEST 101227	EUR	40 000 000	38 096 790,66	0,33
CD NATWEST MKTS 26	EUR	50 000 000	48 959 233,63	0,43
CFCMMA BMT04122026	EUR	20 000 000	20 039 955,56	0,17
CFCMMA BMT05052027	EUR	20 000 000	20 123 202,67	0,17
CIC NCP01102026	EUR	30 000 000	30 097 895,97	0,26
CL BMT02112026	EUR	40 000 000	40 111 436,81	0,35
CL BMT05022027	EUR	70 000 000	68 197 547,63	0,59
CL BMT14012026	EUR	40 000 000	40 982 406,27	0,36
CL BMT15012027	EUR	50 000 000	51 340 184,67	0,45
CL BMT15092027	EUR	40 000 000	40 207 959,60	0,35
CL BMT20032026	EUR	50 000 000	50 960 751,26	0,44
CL BMT29072027	EUR	100 000 000	100 874 743,34	0,88
CL BMT ESTRCAP1026	EUR	35 000 000	35 128 956,13	0,31
CL NCP07092026	EUR	30 000 000	30 177 144,85	0,26
CL NCP10062026	EUR	60 000 000	60 747 582,40	0,53
CP DEUTSCHE B 0426	EUR	50 000 000	49 652 998,28	0,43
CREAGR NCPTE 0126	EUR	300 000 000	300 000 000,00	2,60
ECD BNP 1.986% 26	EUR	100 000 000	99 027 119,45	0,86
ECD BNP 2.1% 26	EUR	100 000 000	98 461 090,08	0,86
ECD BNP FORTI 1026	EUR	35 000 000	34 385 451,26	0,30
ECD BNP PARIBAS 26	EUR	100 000 000	98 864 066,65	0,86
ECD GOLDMAN010726	EUR	30 000 000	29 654 732,91	0,26
ECD GSIB 2.08% 26	EUR	100 000 000	99 260 382,63	0,86
ECD NORDEA BK 27	EUR	30 000 000	29 084 459,35	0,25
ECP B.B.2.125%0526	EUR	50 000 000	49 568 352,92	0,43
ECP BALABA 0626	EUR	50 000 000	49 516 942,38	0,43
ECP BALABA 2.14%26	EUR	50 000 000	49 557 735,55	0,43
ECP BANCO 020426	EUR	70 000 000	69 617 403,63	0,60
ECP BANCO BIL.0826	USD	60 000 000	49 867 227,22	0,43
ECP BANCO BILBAO	USD	50 000 000	42 226 178,31	0,37
ECP BANCO BILBAO26	EUR	100 000 000	99 169 874,43	0,86
ECP BANCO SANTAN26	EUR	30 000 000	29 521 185,82	0,26
ECP BANCO SANTAN26	EUR	54 000 000	53 618 925,83	0,47
ECP BARCLAYS220526	EUR	50 000 000	49 558 029,93	0,43
ECP BARCLAYS BK 26	EUR	20 000 000	19 807 773,31	0,17
ECP BBVA 4.03% 26	USD	55 000 000	45 312 622,09	0,39
ECP BBVA 4.25% 26	USD	55 000 000	45 942 394,46	0,40
ECP COM.2.29%0426	EUR	25 000 000	24 858 719,82	0,22

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ECP COMMER. 270226	EUR	20 000 000	19 933 606,34	0,17
ECP COMMER 2.11%26	EUR	30 000 000	29 674 899,93	0,26
ECP COMMERZBK 26	EUR	25 000 000	24 872 161,36	0,22
ECP COOP RABOBANK	AUD	70 000 000	38 817 152,91	0,34
ECP DEUTSCHE BK 26	EUR	36 000 000	35 331 549,73	0,31
ECP DEUTSCHE BK 26	EUR	40 000 000	39 902 855,67	0,35
ECP GLDM 2.0575%26	EUR	50 000 000	49 455 698,01	0,43
ECP HONDA BAN.0426	EUR	3 000 000	2 977 253,39	0,03
ECP HONDA BANK 26	EUR	10 000 000	9 909 330,29	0,09
ECP INTES 2.085%26	EUR	50 000 000	49 455 978,41	0,43
ECP INTESA 2.17%26	EUR	30 000 000	29 809 632,11	0,26
ECP INTESA2.49%26	EUR	50 000 000	49 987 223,15	0,43
ECP INTESA 260126	EUR	60 000 000	59 909 525,83	0,52
ECP INTESA SANPA26	EUR	30 000 000	29 744 272,36	0,26
ECP RABOBA 26	AUD	100 000 000	55 748 187,91	0,48
ECP SA.C.2.32%0426	EUR	75 000 000	74 587 117,42	0,65
ECP SAN.CO.FI.0626	EUR	20 000 000	19 772 273,89	0,17
ECP SANT 2.22%26	EUR	20 000 000	19 673 139,40	0,17
ECP SANTANDER	EUR	50 000 000	49 368 136,35	0,43
ECP SANTANDER 26	EUR	25 000 000	24 601 210,98	0,21
ECP SANTANDER 26	EUR	50 000 000	49 883 759,17	0,43
ECP SANTANDER CONS	EUR	60 000 000	59 030 340,86	0,51
ECP UNICREDIT SPA 0.3% 30062026	EUR	40 000 000	40 439 518,61	0,35
ECP UNICREDIT SPA 3% 310826	EUR	70 000 000	70 488 224,44	0,61
INTESA SANPAOLO 26	EUR	30 000 000	29 692 836,71	0,26
L.B.P. BMT03122026	EUR	30 000 000	30 059 569,33	0,26
L.B.P. BMT26052027	EUR	40 000 000	40 602 784,37	0,35
L.B.P. NCP13112026	EUR	30 000 000	30 064 060,59	0,26
L.B.P. NCP27012026	EUR	30 000 000	30 693 654,23	0,27
LEASIN NCP 030226	EUR	50 000 000	49 898 069,11	0,43
NATIXI NCP08092026	EUR	120 000 000	120 797 261,26	1,05
NATIXI NCP13022026	EUR	50 000 000	51 087 145,33	0,44
NATIXI NCP22052026	EUR	60 000 000	60 832 021,70	0,53
NATIXI NCP30042026	EUR	110 000 000	111 742 086,89	0,97
PALATI NCP18092026	EUR	20 000 000	20 117 353,13	0,17
PALATI NCP24092026	EUR	40 000 000	40 218 162,90	0,35
PALATI NCP26032026	EUR	20 000 000	20 111 164,44	0,17
PALATI NCP27022026	EUR	15 000 000	15 306 041,77	0,13
POITOU NCP26022026	EUR	20 000 000	20 417 266,55	0,18
RABOBK NCP12102026	EUR	50 000 000	50 205 586,49	0,44
SG BMT15012027	EUR	30 000 000	29 273 265,28	0,25
SG BMT15062026	EUR	50 000 000	50 635 665,99	0,44

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SG ECP02112026	USD	55 000 000	45 343 098,14	0,39
SG ECP15042026	USD	50 000 000	42 122 267,32	0,37
SG NCP02122026	EUR	90 000 000	90 109 717,50	0,78
SG NCP03122026	EUR	40 000 000	40 046 840,44	0,35
SG NCP04092026	EUR	45 000 000	45 258 385,48	0,39
SG NCP07012026	EUR	30 000 000	29 990 666,61	0,26
VALCRC NCP24032026	EUR	20 000 000	20 374 513,72	0,18
Bâtiment et matériaux de construction			19 752 046,10	0,17
EIFFAG NCP10072026	EUR	20 000 000	19 752 046,10	0,17
Distributeurs			43 858 986,94	0,38
ECP AVE.D.T.MAN.26	EUR	20 000 000	19 973 963,16	0,17
ECP AVERY 160326	EUR	14 000 000	13 935 039,04	0,12
ECP AVERY DENNISON	EUR	10 000 000	9 949 984,74	0,09
Electricité			316 974 797,98	2,75
ECP ENDESA 210126	EUR	30 000 000	29 963 748,32	0,26
ECP TERNA RETE 26	EUR	20 000 000	19 917 471,26	0,17
EDF BMT19052027	EUR	20 000 000	20 116 066,22	0,17
EDF NCP02042026	EUR	30 000 000	29 834 395,98	0,26
EDF NCP18032026	EUR	50 000 000	49 771 531,05	0,43
EDF NCP23112026	EUR	60 000 000	58 789 803,73	0,51
EDF NCP25112026	EUR	50 000 000	48 987 436,94	0,43
EDF NCP31072026	EUR	30 000 000	29 616 867,56	0,26
ENDESA 0%140126	EUR	30 000 000	29 977 476,92	0,26
Energie non renouvelable			69 913 247,71	0,61
ECP SNAM SPA 26	EUR	30 000 000	29 973 556,91	0,26
ECP SNAM SPA ZCP26	EUR	40 000 000	39 939 690,80	0,35
Entités garanties par Etat			592 865 068,97	5,15
ACOSS NCP02092026	EUR	40 000 000	39 997 008,00	0,35
ACOSS NCP03072026	EUR	100 000 000	100 116 187,77	0,87
ACOSS NCP08072026	EUR	70 000 000	70 106 932,78	0,61
ACOSS NCP20022026	EUR	60 000 000	60 148 057,83	0,52
AFD NCP02102026	EUR	50 000 000	50 200 341,51	0,44
BPIFRANCE 031227	EUR	25 000 000	25 046 309,44	0,22
BPIFR BMT20102026	EUR	60 000 000	58 863 780,98	0,51
BPIFR NCP07102026	EUR	30 000 000	30 147 784,55	0,26
UNEDIC NCP07012026	EUR	50 000 000	49 984 260,79	0,43
UNEDIC NCP07042026	EUR	40 000 000	39 771 380,41	0,35
UNEDIC NCP24122026	EUR	70 000 000	68 483 024,91	0,59
Gaz eau et services multiples aux collectivités			453 291 212,56	3,93
ENGIE NCP09032026	EUR	80 000 000	80 118 320,00	0,70
ENGIE NCP11032026	EUR	60 000 000	60 072 033,33	0,52
ENGIE NCP18032026	EUR	30 000 000	30 023 239,83	0,26

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ENGIE NCP ESTR 26	EUR	25 000 000	25 053 952,08	0,22
VEOLIA NCP05062026	EUR	50 000 000	49 492 945,84	0,43
VEOLIA NCP26032026	EUR	30 000 000	29 846 045,48	0,26
VEOLIA NCP26052026	EUR	40 000 000	40 534 608,79	0,35
VEOLIA NCP27112026	EUR	90 000 000	88 098 297,21	0,76
VEOLIA NCP ESTRCAP	EUR	50 000 000	50 051 770,00	0,43
Industries généralistes			64 793 364,75	0,56
ECP HONEYW 2.21%26	EUR	16 000 000	15 983 527,94	0,14
ECP HONEYWELL 0126	EUR	15 000 000	14 981 582,19	0,13
ECP HONEYWELL 26	EUR	10 000 000	9 973 913,01	0,08
ECP HONEYWELL 26	EUR	24 000 000	23 854 341,61	0,21
Ingénierie Industrielle			89 600 935,01	0,78
ECP TRATON FI 0226	EUR	70 000 000	69 843 382,85	0,61
ECP VOLVO TREASU26	EUR	20 000 000	19 757 552,16	0,17
Instruments de placement hors actions			321 716 131,64	2,79
CD NATWE.3.505%26	EUR	40 000 000	39 743 539,62	0,35
ECP NATWST 2.08%26	EUR	40 000 000	39 595 270,36	0,34
ING NV NCP02102026	EUR	70 000 000	70 328 625,67	0,61
ING NV NCP03022026	EUR	50 000 000	51 112 930,34	0,44
ING NV NCP04022026	EUR	45 000 000	46 002 480,58	0,40
ING NV NCP14052026	EUR	40 000 000	40 592 570,25	0,35
ING NV NCP15072026	EUR	34 000 000	34 340 714,82	0,30
Investissement immobilier et services			44 681 620,69	0,39
CDC HA NCP09032026	EUR	20 000 000	19 916 083,32	0,17
CDC HA NCP24082026	EUR	15 000 000	14 776 003,25	0,13
COVIVI NCP 090126	EUR	5 000 000	4 997 795,19	0,05
COVIVI NCP30012026	EUR	5 000 000	4 991 738,93	0,04
Logiciels et services informatiques			9 945 178,94	0,09
SOPRA NCP02042026	EUR	10 000 000	9 945 178,94	0,09
Médias			19 891 239,52	0,17
UNIVER NCP31032026	EUR	20 000 000	19 891 239,52	0,17
Services aux consommateurs			54 907 658,42	0,48
ECP AMCOR 290126	EUR	10 000 000	9 983 222,72	0,09
ECP AMCOR UK 26	EUR	30 000 000	29 929 248,80	0,26
ECP AMCOR UK FIN26	EUR	15 000 000	14 995 186,90	0,13
Services bancaires invest et de courtage			325 078 614,46	2,82
CFCMOC BMT08092027	EUR	30 000 000	30 052 254,83	0,26
CFCMOC BMT08102027	EUR	20 000 000	20 117 254,44	0,17
CFCMOC BMT10022027	EUR	30 000 000	30 162 370,67	0,26
CFCMOC BMT13012027	EUR	20 000 000	20 145 333,00	0,18
CFCMOC BMT15012027	EUR	20 000 000	20 142 435,22	0,18
CFCMOC BMT16062027	EUR	20 000 000	20 024 783,11	0,17

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CFCMOC BMT18092026	EUR	10 000 000	10 010 409,67	0,09
CFCMOC BMT21012027	EUR	20 000 000	20 036 252,00	0,17
CFCMOC BMT24062026	EUR	10 000 000	10 016 613,00	0,09
CFCMOC BMT30072026	EUR	20 000 000	20 106 314,00	0,17
ECP ENEL FIN 26	EUR	35 000 000	34 972 962,56	0,30
FINAGA NCP21072026	EUR	30 000 000	29 601 611,64	0,26
FINAGA NCP24032026	EUR	60 000 000	59 690 020,32	0,52
Services financiers et de crédit			211 597 355,52	1,84
ECP HITACHI CAP.26	EUR	20 000 000	19 987 541,77	0,17
ECP NTT 160426	EUR	40 000 000	39 751 468,52	0,35
ECP NTT 2.21%26	EUR	15 000 000	14 981 385,02	0,13
ECP NTT FI 2.17%26	EUR	45 000 000	44 850 765,93	0,39
ECP NTT FIN 0126	USD	59 000 000	50 194 538,06	0,44
ECP NTT FINAN 0326	EUR	42 000 000	41 831 656,22	0,36
Societés de placement immobilier			70 384 059,29	0,61
CDC HA NCP09012026	EUR	4 000 000	3 998 172,94	0,03
CDC HA NCP10082026	EUR	30 000 000	29 560 216,08	0,26
CDC HA NCP30032026	EUR	12 000 000	11 932 174,06	0,10
ECP COFINIMMO 26	EUR	25 000 000	24 893 496,21	0,22
Transport industriel			9 979 648,42	0,09
PARIS NCP04022026	EUR	10 000 000	9 979 648,42	0,09
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé			**507 405 070,51**	**4,40**
Banques			507 405 070,51	4,40
CD BNP2.375% 26	EUR	80 000 000	79 771 764,05	0,69
CD BNP PAR 2.09%26	EUR	100 000 000	99 354 704,58	0,86
CD BNP PAR 2.24%26	EUR	70 000 000	69 598 858,28	0,61
CD BNP PARIBAS26	EUR	100 000 000	99 548 615,88	0,86
CD BNP PARIBAS 26	EUR	50 000 000	49 583 447,97	0,43
CD GOLDMAN SACHS25	EUR	50 000 000	49 787 904,73	0,43
CD GOLDMAN SACHS26	EUR	60 000 000	59 759 775,02	0,52
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**813 713 732,20**	**7,07**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**793 262 756,29**	**6,89**
AMUNDI EURO LIQUIDTY SRI-I2C	EUR	20 333,875	220 287 388,62	1,91
AXA IM EURO LIQUIDITY SRI-C	EUR	3 084,4431	150 379 058,27	1,31
BFT AUREUS ISR -I2 C/D	EUR	11 115,479	120 371 398,61	1,05
BNP PARIBAS CASH INVEST I	EUR	23,062	1 418 123,44	0,01
BNP PARIBAS MONEY 3M-IC	EUR	3 568,47	90 108 839,45	0,78
OSTRUM SRI MONEY PLUS-I C EU	EUR	1 425,6347	160 523 615,95	1,39
SG MONETAIRE PLUS-IC	EUR	1 944,1234	50 174 331,95	0,44

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**20 450 975,91**	**0,18**
CM-AM MONE ISR-RC	EUR	11 267,507	20 450 975,91	0,18
Total			**10 936 255 134,93**	**94,94**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V AUD EUR 03/07/26	0,00	949 914,18	EUR	55 533 804,82	AUD	-56 483 719,00
V AUD EUR 11/09/26	0,00	423 209,62	EUR	38 960 966,68	AUD	-39 384 176,30
V AUD EUR 15/09/26	0,00	354 592,28	EUR	84 021 139,72	AUD	-84 375 732,00
V USD EUR 02/07/26	0,00	912 560,86	EUR	45 578 722,99	USD	-46 491 283,85
V USD EUR 02/11/26	525 140,16	0,00	EUR	46 808 909,01	USD	-46 283 768,85
V USD EUR 03/08/26	650 381,56	0,00	EUR	51 307 485,76	USD	-50 657 104,20
V USD EUR 15/04/26	545 584,89	0,00	EUR	42 949 688,39	USD	-42 404 103,50
V USD EUR 16/01/26	0,00	198 911,36	EUR	50 044 637,27	USD	-50 243 548,63
V USD EUR 17/11/26	218 916,71	0,00	EUR	46 479 200,56	USD	-46 260 283,85
V USD EUR 24/03/26	2 839 514,64	0,00	EUR	45 285 593,14	USD	-42 446 078,50
Total	**4 779 537,96**	**2 839 188,30**		**506 970 148,34**		**-505 029 798,68**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
SWABBV230426ECP BANC	52 877 000,00	154 261,34	0,00	52 877 000,00
SWABNP020426ECP COM.	24 440 000,00	19 552,96	0,00	24 440 000,00
SWABNP020426ECP SA.C	73 281 000,00	13 327,94	0,00	73 281 000,00
SWABNP090426LLOYDS B	21 713 000,00	34 709,04	0,00	21 713 000,00
SWABNP150426CD BNP P	97 931 000,00	158 018,84	0,00	97 931 000,00
SWABNP290626ECD BNP	98 008 000,00	188 035,02	0,00	98 008 000,00
SWACA 030626ECP BARC	19 585 000,00	42 063,47	0,00	19 585 000,00
SWACA 050626INTESA S	29 384 000,00	66 351,50	0,00	29 384 000,00
SWACA 170426BPCE 3.6	25 000 000,00	0,00	310 896,27	25 000 000,00
SWACA 170726ECP SANT	48 970 000,00	94 796,80	0,00	48 970 000,00
SWACA 210526ECP B.B.	48 948 000,00	94 981,18	0,00	48 948 000,00
SWACAL010427CACF B	47 634 000,00	24 159,73	0,00	47 634 000,00
SWACAZ030226LEASIN N	48 730 000,00	0,00	55 202,52	48 730 000,00
SWACAZ160426ECP NTT	40 000 000,00	1 053,43	0,00	40 000 000,00
SWACAZ231126CD GOLDM	58 325 000,00	119 999,71	0,00	58 325 000,00
SWAGOL050626VEOLIA N	48 977 000,00	109 829,53	0,00	48 977 000,00
SWAGOL150626ECP INTE	48 968 000,00	93 938,76	0,00	48 968 000,00
SWAGOL231126EDF N	58 671 000,00	19 579,79	0,00	58 671 000,00
SWAHSB020926ECD BNP	97 921 000,00	99 581,47	0,00	97 921 000,00
SWAHSB030927CACF B	47 726 000,00	126 510,14	0,00	47 726 000,00
SWAHSB100126BMW FINA	25 370 000,00	0,00	30 211,33	25 370 000,00
SWAHSB100826CDC HA N	29 437 000,00	11 958,93	0,00	29 437 000,00
SWAHSB100926ECP BANC	29 359 000,00	29 856,07	0,00	29 359 000,00
SWAHSB190326BILBAO N	49 378 000,00	22 245,94	0,00	49 378 000,00
SWAHSB210426CD HEW.P	9 782 000,00	18 858,09	0,00	9 782 000,00
SWAHSB220526ECP HOND	10 000 000,00	769,59	0,00	10 000 000,00
SWAHSB310726EDF N	29 369 000,00	37 688,73	0,00	29 369 000,00
SWAHVB290127THALES 0	10 263 000,00	7 097,78	0,00	10 263 000,00
SWANAT040226PARIS N	9 750 000,00	0,00	1 443,66	9 750 000,00
SWANAT040626ECD BNP	98 031 000,00	221 222,62	0,00	98 031 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWANAT070126UNEDIC N	48 791 000,00	21 001,53	0,00	48 791 000,00
SWANAT070526ECD GSIB	98 274 000,00	147 647,59	0,00	98 274 000,00
SWANAT090226ECP SANT	48 815 000,00	16 388,70	0,00	48 815 000,00
SWANAT090426LLOYDS B	60 000 000,00	0,00	47 930,08	60 000 000,00
SWANAT100726EIFFAG N	19 183 000,00	34 841,53	0,00	19 183 000,00
SWANAT160426ECP INTE	29 357 000,00	48 890,93	0,00	29 357 000,00
SWANAT180326EDF N	48 803 000,00	0,00	38 590,82	48 803 000,00
SWANAT251126CD NATWE	47 560 000,00	0,00	63 969,74	47 560 000,00
SWANAT251126EDF N	49 000 000,00	22 502,76	0,00	49 000 000,00
SWANAT260326VEOLIA N	29 295 000,00	0,00	15 099,42	29 295 000,00
SWANOM060126C.M.P. N	19 547 000,00	0,00	1 714,28	19 547 000,00
SWANOM100926ECP SANT	24 466 000,00	24 774,16	0,00	24 466 000,00
SWANOM210426CP DEUTS	49 465 000,00	12 363,95	0,00	49 465 000,00
SWARBS020426EDF N	29 318 000,00	7 697,09	0,00	29 318 000,00
SWARBS150526CD HEWLE	19 565 000,00	27 463,40	0,00	19 565 000,00
SWARBS180526ECP INTE	29 356 000,00	40 739,80	0,00	29 356 000,00
SWARBS221227CACF B	47 569 000,00	0,00	2 572,37	47 569 000,00
SWARBS250326ECP COMM	24 404 000,00	0,00	10 782,13	24 404 000,00
SWASG 130326CD BNP P	97 631 000,00	0,00	114 569,90	97 631 000,00
SWASG 140526ECP BANC	97 858 000,00	126 341,09	0,00	97 858 000,00
SWTABA020226ECP SANT	58 504 000,00	0,00	68 427,99	58 504 000,00
SWTABA020426CD BNP P	68 450 000,00	11 391,99	0,00	68 450 000,00
SWTABA050227CL B	66 668 000,00	44 053,63	0,00	66 668 000,00
SWTABA150127SG B	28 409 000,00	0,00	85 351,61	28 409 000,00
SWTABA150426SG E	42 008 000,00	69 906,48	0,00	42 008 000,00
SWTABA270226CACF B	18 675 000,00	0,00	171 718,76	18 675 000,00
SWTABN130726BANQUE P	48 251 000,00	0,00	45 437,43	48 251 000,00
SWTBNP010726ECP GLDM	48 981 000,00	91 172,16	0,00	48 981 000,00
SWTBNP070126SG N	29 254 000,00	0,00	8 391,38	29 254 000,00
SWTBNP160426CD NATWE	37 346 000,00	0,00	367 013,25	37 346 000,00
SWTBNP260326OISEST/2	479 278,05	13 218,82	0,00	479 278,05
SWTCA 030726ECP VOLV	19 578 000,00	34 457,33	0,00	19 578 000,00
SWTCA 120626ECP NATW	39 176 000,00	69 588,88	0,00	39 176 000,00
SWTCA 240326ECP BANC	44 212 000,00	0,00	29 429,05	44 212 000,00
SWTCA 2406271.7749/O	28 685 000,00	105 823,22	0,00	28 685 000,00
SWTCA 250626ECP SAN.	19 588 000,00	34 685,85	0,00	19 588 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWTCA 260126ECP INTE	58 483 000,00	0,00	77 201,23	58 483 000,00
SWTCA 2809261.6927/O	11 279 000,00	27 494,68	0,00	11 279 000,00
SWTCA 2809261.7714/O	11 000 000,00	18 138,48	0,00	11 000 000,00
SWTCAZ100927CD LLOYD	28 659 000,00	81 716,60	0,00	28 659 000,00
SWTCAZ161026ECP DEUT	35 227 000,00	31 623,86	0,00	35 227 000,00
SWTCAZ270526ECP BALA	50 000 000,00	4 599,71	0,00	50 000 000,00
SWTGOL020726ECP BBVA	44 622 000,00	84 625,29	0,00	44 622 000,00
SWTGOL210726FINAGA N	29 388 000,00	57 552,38	0,00	29 388 000,00
SWTHSB070527ECD NORD	29 018 000,00	36 652,84	0,00	29 018 000,00
SWTHSB130526BILBAO N	39 147 000,00	55 954,23	0,00	39 147 000,00
SWTHSB140127VEOLIA E	11 646 000,00	17 207,98	0,00	11 646 000,00
SWTHSB201026BPIFR B	57 222 000,00	0,00	69 432,99	57 222 000,00
SWTHSB2905263.1372/O	7 969 000,00	0,00	95 487,90	7 969 000,00
SWTHSB290526OISEST/3	189 441,06	95 334,76	0,00	189 441,06
SWTHVB101227CD NATWE	38 013 000,00	0,00	47 088,82	38 013 000,00
SWTHVB271126VEOLIA N	40 000 000,00	16 775,96	0,00	40 000 000,00
SWTHVB271126VEOLIA N	48 904 000,00	19 775,46	0,00	48 904 000,00
SWTMOR2603262.0609/O	29 295 000,00	0,00	13 218,82	29 295 000,00
SWTNAT010726ECD GOLD	30 000 000,00	1 236,21	0,00	30 000 000,00
SWTNAT020426ECP BANC	68 466 000,00	65 376,57	0,00	68 466 000,00
SWTNAT021126SG E	45 823 000,00	13 345,65	0,00	45 823 000,00
SWTNAT030126CP BARCL	78 788 000,00	0,00	107 322,03	78 788 000,00
SWTNAT030826ECP BANC	50 194 000,00	50 461,41	0,00	50 194 000,00
SWTNAT050226ECP NATW	48 811 000,00	5 071,75	0,00	48 811 000,00
SWTNAT061026ECD BNP	34 252 000,00	15 064,86	0,00	34 252 000,00
SWTNAT091026AXA N	29 359 000,00	16 013,98	0,00	29 359 000,00
SWTNAT100226ECP DEUT	39 052 000,00	4 975,36	0,00	39 052 000,00
SWTNAT110926ECP COOP	38 165 000,00	17 564,78	0,00	38 165 000,00
SWTNAT150926ECP SANT	58 718 000,00	56 453,49	0,00	58 718 000,00
SWTNAT260626ECP COMM	29 373 000,00	55 632,52	0,00	29 373 000,00
SWTNAT300326CDC HA N	11 822 000,00	7 773,24	0,00	11 822 000,00
SWTNOM060126ECP INTE	48 772 000,00	5 473,67	0,00	48 772 000,00
SWTNOM070426UNEDIC N	39 709 000,00	1 240,00	0,00	39 709 000,00
SWTNOM120326CD GOLDM	58 571 000,00	0,00	48 770,14	58 571 000,00
SWTNOM171126ECP BBVA	45 410 000,00	14 565,20	0,00	45 410 000,00
SWTNOM180226CD BNP2.	78 124 000,00	0,00	45 773,76	78 124 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWTNOM270226COMMERZB	19 545 000,00	1 545,30	0,00	19 545 000,00
SWTRBS030726ECP RABO	54 610 000,00	11 897,25	0,00	54 610 000,00
SWTRBS100626ECP BALA	49 460 000,00	0,00	517,61	49 460 000,00
SWTRBS150926CD COOP.	82 561 000,00	0,00	7 026,58	82 561 000,00
SWTRBS170426ECP HONE	24 000 000,00	719,04	0,00	24 000 000,00
SWTRBS220526ECP BARC	48 961 000,00	85 727,68	0,00	48 961 000,00
SWTRBS281226BILBAO N	68 412 000,00	0,00	10 885,78	68 412 000,00
SWTSG 130526CD BNP P	48 070 000,00	70 163,99	0,00	48 070 000,00
SWTSG 160326CD GOLDM	48 778 000,00	0,00	51 061,96	48 778 000,00
Sous total		**3 863 153,47**	**2 042 539,61**	**4 702 216 719,11**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**3 863 153,47**	**2 042 539,61**	**4 702 216 719,11**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	10 936 255 134,93
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	1 940 349,66
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	1 820 613,86
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	718 875 228,37
Autres passifs (-)	-139 597 055,57
Total = actif net	**11 519 294 271,25**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: CM-AM MONEPLUS

Identifiant d'entité juridique: 969500075TDH05P6G477

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**

☒ **Non**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

☒ Il promouvait des caractéristiques **environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 86.4% d'investissements durables

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Ce produit financier adopte une approche d'intégration et d'amélioration des critères ESG dans la gestion.
Le score ESG du produit financier à date était de 6.72/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6/10.
Le taux de couverture ESG du portefeuille était de 95%, et celui de l'univers de référence était de 94%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le score ESG du produit financier à date était de 6.72/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6/10.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

A la fin de la période précédente, le score ESG du produit financier à date était de 6.52/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5.92/10.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?
Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?
Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?
Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:
N/A

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/02024 au 31/12/2025

Credit Agricole Sa 0.00 % 02/01/2026	France	2,6%	Financials
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL ESTR +34bp 05/14/2026	France	2,1%	Financials
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI - Part I2	France	1,9%	Financials
BPCE ESTR +33bp 01/22/2026	France	1,4%	Financials
Ostrum SRI Money Plus - Part IC	France	1,4%	Financials
AXA IM Euro Liquidity	France	1,3%	Financials
Bpce OIS_ESTR 22/07/2026	France	1,1%	Financials
Natixis Sa OIS_ESTR 08/09/2026	France	1,0%	Financials
BFT AUREUS ISR - Part I2 (C)	France	1,0%	Financials
Natixis Sa OIS_ESTR 30/04/2026	France	1,0%	Financials

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

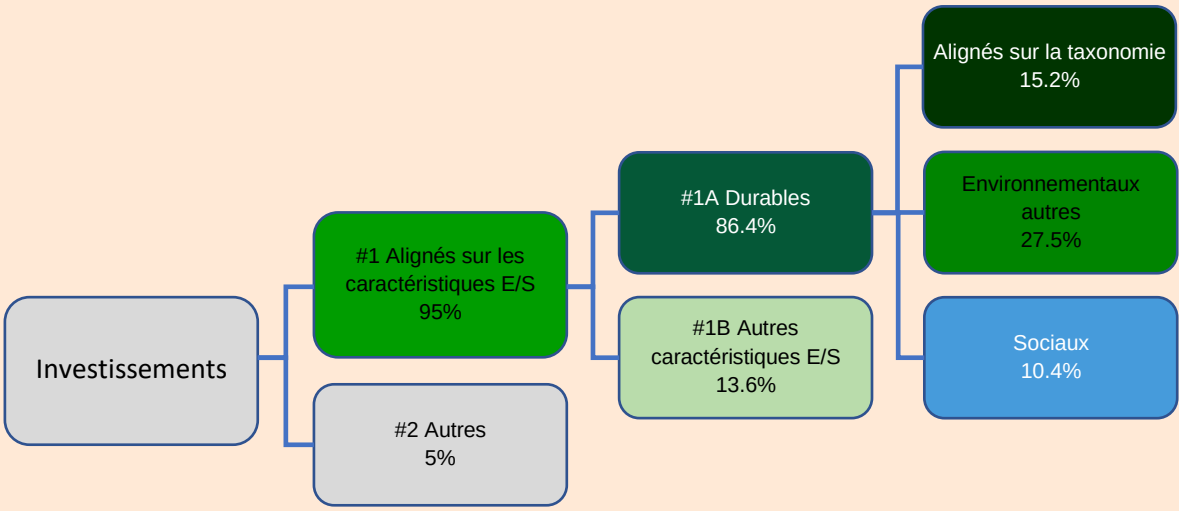
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Même si ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable, il a pu investir dans des investissements liés à la durabilité selon la définition de Credit Mutuel Asset Management.
A date, le pourcentage effectif d'investissement durable du produit financier est de 86.4%.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en-carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur GICS	% Poids
Tout	**81,0**
Financials	64,8
Consumer Discretionary	2,9
Communication Services	1,8
Industrials	1,7
Information Technology	0,5
Real Estate	0,3
Utilities	7,7
Materials	0,9
Health Care	0,0
Consumer Staples	0,5
Energy	0,0
Govies	**4,5**
Sicav	**4,7**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le montant d'alignement à la taxonomie européennes est calculé à partir de la donnée reportée par les entreprises et relayée par des fournisseurs de données externes. L'alignement de chaque émetteur est pondéré par son poids en portefeuille qui explique les proportions agrégées remontées.

L'alignement calculé est de 15.2%

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

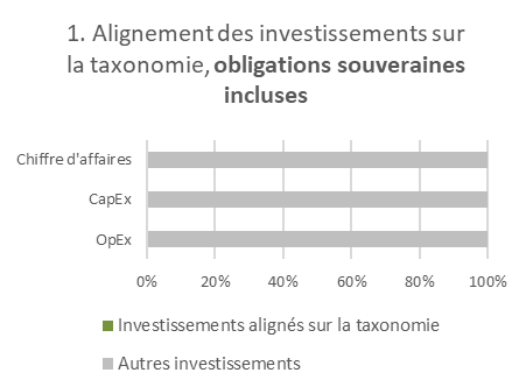
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

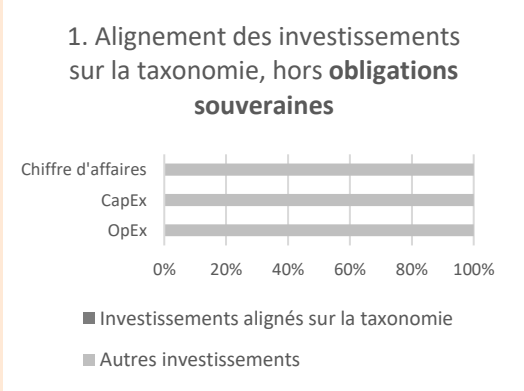
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines





* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : %

% alignement activités transitoires : %

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

L'alignement taxonomie à date est de 15.2% comparé à 0% sur la période précédente

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnements non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A date, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE du produit financier était de 84.8%

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A date, la proportion d'investissements durables sur le plan social était de 10.4%

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence ; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif, afin d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle.
Ceux-ci peuvent par exemple prendre la forme d'assurer :
- un taux de couverture des caractéristiques extra-financières satisfaisant tel que décrit dans la documentation précontractuelle et ci-dessus.
- le respect des critères de sélectivité / amélioration du produit.
- l'application des politiques d'exclusions sectorielles
- la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marche large ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

Performances		
Libellé	Code ISIN	Performance nette (en %)
CM-AM MONEPLUS (IC)	FR0010389254	2,4073
CM-AM MONEPLUS (IC)	FR0013368065	2,4006
CM-AM MONEPLUS (NE)	FR0013369691	2,3902
CM-AM MONEPLUS (RC)	FR0013354230	2,3719
CM-AM MONEPLUS (S)	FR001400TDJ4	2,3951
BMK REF CM-AM MONEPLUS	02313GPBE0000032	2,2202

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM MONEPLUS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Fonds Commun de Placement
CM-AM MONEPLUS
128, boulevard Raspail - 75006 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
CM-AM MONEPLUS

128, boulevard Raspail - 75006 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM MONEPLUS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 08/04/2026 16:31:01

Nicolas Duval-Arnould
Associé